

MISE À JOUR 2025 SUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

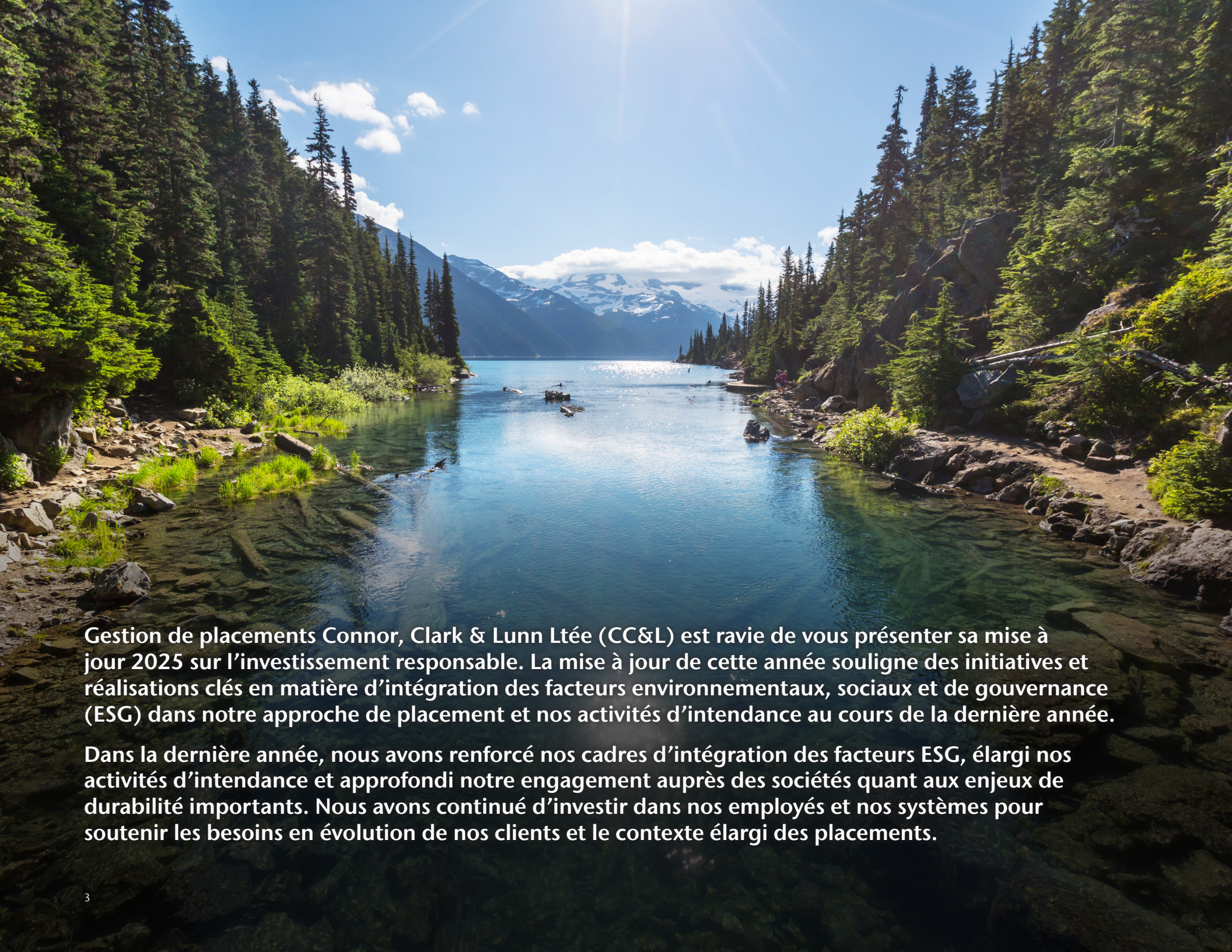






Table des matières

1. Introduction	3
1.1. Aperçu de l'approche de CC&L en matière d'investissement responsable	4
1.2. Évolution de l'investissement responsable à CC&L	4
1.3. Gouvernance et surveillance	5
1.4. Faits saillants	7
2. Intégration des facteurs ESG	8
2.1. Notre approche de l'intégration des facteurs ESG	8
2.2. Études de cas	9
3. Intendance et engagement	11
3.1. Vote par procuration	11
3.2. Engagement	15
3.3. Collaboration	17
4. Responsabilité sociale d'entreprise	19
4.1. Culture d'inclusion à Groupe Financier CC&L	19
4.2. Intendance environnementale à Groupe Financier CC&L.....	20
4.3. Santé et bien-être à Groupe Financier CC&L.....	20
4.4. Fondation Connor, Clark & Lunn	21



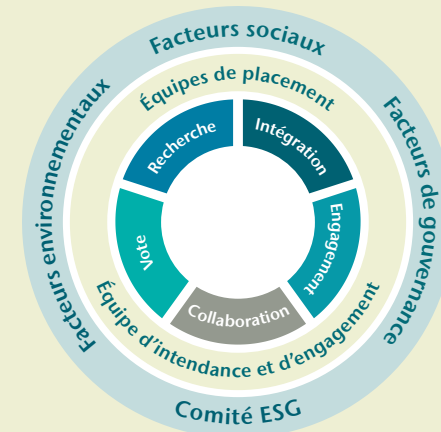
Gestion de placements Connor, Clark & Lunn Ltée (CC&L) est ravie de vous présenter sa mise à jour 2025 sur l'investissement responsable. La mise à jour de cette année souligne des initiatives et réalisations clés en matière d'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans notre approche de placement et nos activités d'intendance au cours de la dernière année.

Dans la dernière année, nous avons renforcé nos cadres d'intégration des facteurs ESG, élargi nos activités d'intendance et approfondi notre engagement auprès des sociétés quant aux enjeux de durabilité importants. Nous avons continué d'investir dans nos employés et nos systèmes pour soutenir les besoins en évolution de nos clients et le contexte élargi des placements.

Aperçu de l'approche de CC&L en matière d'investissement responsable

Nous estimons que nos processus de placement doivent être fondés sur une recherche rigoureuse et tenir compte de tous les facteurs – y compris les facteurs ESG – qui ont une incidence importante sur les valorisations des sociétés dans lesquelles nous investissons.

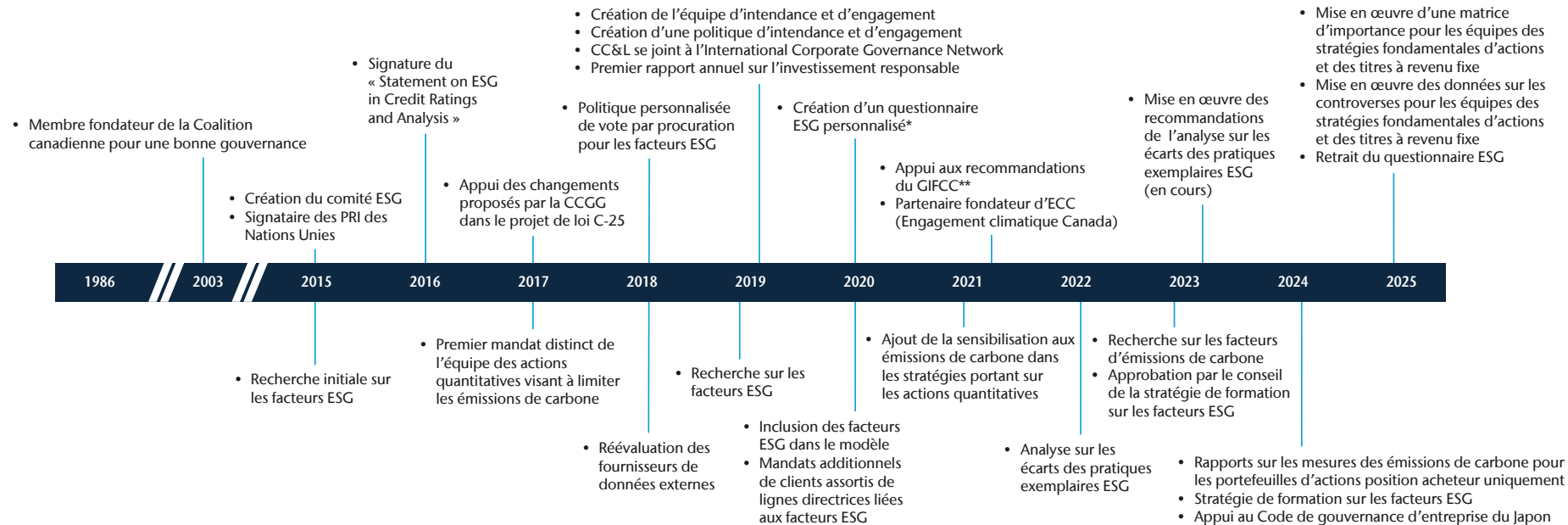
Toutes choses étant égales par ailleurs, CC&L estime que les sociétés dotées de pratiques commerciales saines, qui accordent notamment l'attention appropriée aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise, ont de meilleures chances de surpasser celles qui en sont dépourvues. Plus précisément, nous croyons que les sociétés qui portent attention aux changements climatiques, à la diversité et à l'inclusion, à la gestion du capital humain et à la structure du conseil d'administration, entre autres, obtiendront de meilleurs résultats financiers à long terme que celles qui ne prennent pas en compte ces enjeux.



Évolution de l'IR à CC&L

Depuis sa création, CC&L tient compte de tous les facteurs importants, y compris les facteurs ESG importants, dans son processus de placement. CC&L a officialisé son approche en matière d'investissement responsable en 2015, lorsqu'elle est devenue signataire des Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies et a mis en place son comité ESG spécialisé. Depuis, nous avons renforcé nos outils et pratiques pour créer un cadre de travail systématique, améliorant notre approche de l'IR en ce qui a trait à nos activités d'intendance, ainsi que les approches de l'intégration des facteurs ESG de nos trois équipes de placement.

FIGURE 1: EVOLUTION OF RESPONSIBLE INVESTING



*Retrait du questionnaire ESG personnalisé en raison de l'amélioration des divulgations des sociétés.

**Groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat.

Au 30 juin 2025. Le graphique est fourni à titre indicatif seulement et n'est pas à l'échelle. Source : Gestion de placements Connor, Clark & Lunn Ltée.

Gouvernance et surveillance

Le conseil d'administration de CC&L a l'ultime responsabilité de l'approche de la société en matière d'investissement responsable. Pour soutenir cette mesure, le conseil d'administration a mis sur pied le comité ESG de CC&L, qui est composé de dirigeants de chacune des équipes de placement de la société, de l'équipe des solutions clients et de l'équipe de conformité. Le comité a été délibérément composé ainsi pour faciliter la circulation de l'information entre le comité et les équipes de placement, et favoriser le dialogue entre les équipes de placement. Le comité ESG relève directement du conseil d'administration et a pour mandat de superviser et de coordonner les activités d'investissement responsable à l'échelle de la société.

Au cours des dernières années, le comité ESG s'est concentré sur la mise en œuvre des recommandations de son projet de recherche sur les facteurs ESG sur le marché de 2022, qui a examiné les pratiques exemplaires du secteur et déterminé les occasions d'amélioration. Ainsi, la société s'est concentrée sur l'amélioration de l'intégration des facteurs ESG, des stratégies d'engagement, des efforts de communication et de la formation interne. Nous avons le plaisir de présenter nos progrès dans ces domaines clés ci-dessous.

FAITS SAILLANTS DE LA FORMATION SUR LES FACTEURS ESG :

100 %

DES NOUVEAUX EMPLOYÉS, À L'ÉCHELLE DE LA SOCIÉTÉ, ONT SUIVI DES SÉANCES D'ORIENTATION AXÉES SUR LES FACTEURS ESG

34

MISES À JOUR POUR LE COMITÉ ESG QUANT AUX TENDANCES, ACTIVITÉS ET RÉGLEMENTATIONS ESG NOUVELLES ET ÉMERGENTES

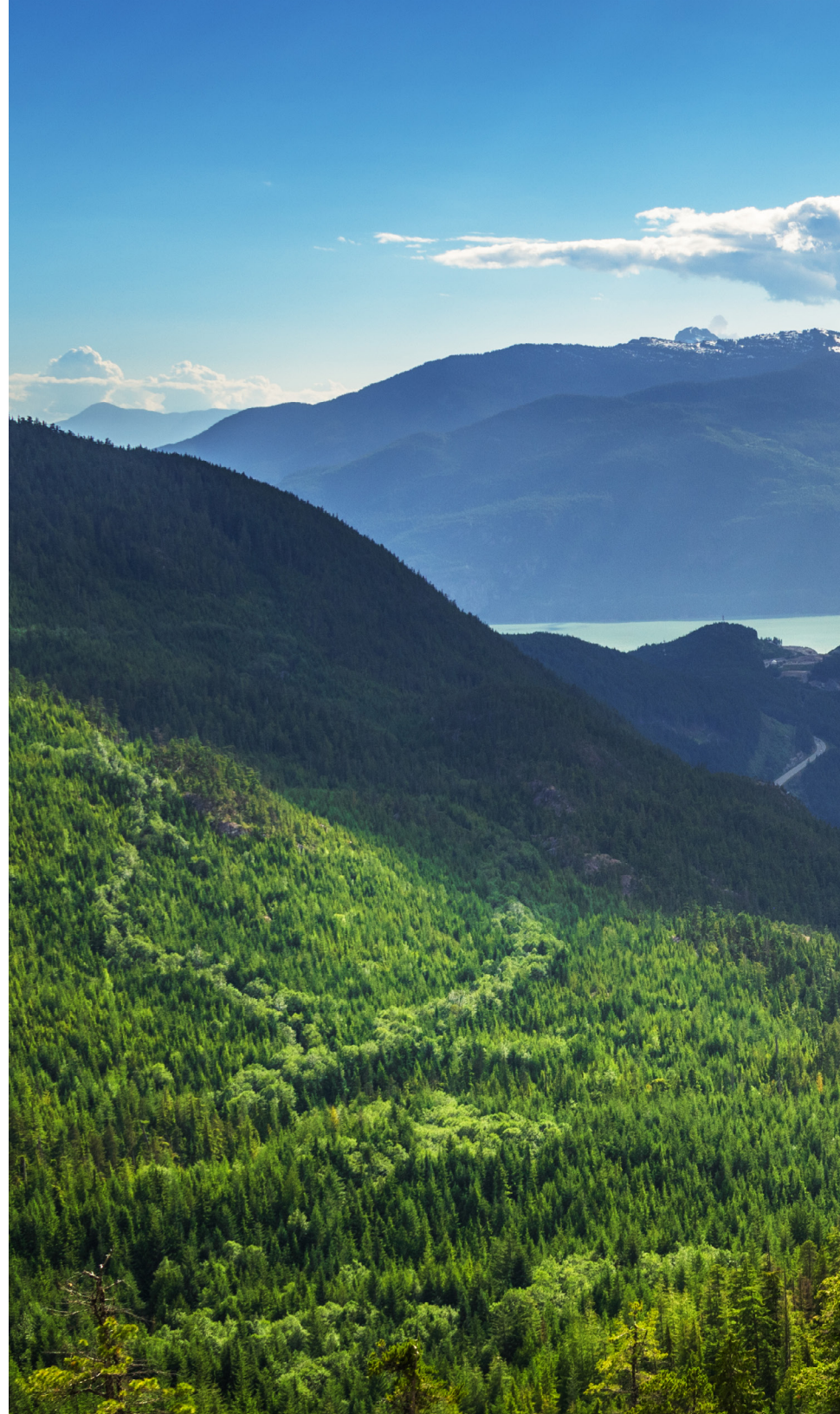
100 %

DES MEMBRES DU COMITÉ ESG ONT SUIVI UNE FORMATION SUR LE CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE ESG MONDIAL À LA FIN DE 2024

PARTICIPATION À

5

CONFÉRENCES RELATIVES À LA DURABILITÉ ET L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE





Faits saillants



FORMATION SUR LES FACTEURS ESG

Lancée en janvier 2024, la stratégie de formation sur les facteurs ESG de CC&L crée un cadre qui officialise et améliore notre approche en matière de sensibilisation aux facteurs ESG. Elle vise notamment à déterminer les besoins en matière de formation et de partage de l'information sur les enjeux ESG actuels et émergents qui soutiendront l'approche de la société à l'égard des facteurs ESG. Nos initiatives de formation de la dernière année sont présentées à la page 5.



SURVEILLANCE DES CONTROVERSES LIÉES AUX FACTEURS ESG

Le comité ESG a achevé un projet en décembre 2024, lequel visait à permettre la surveillance systématique des controverses liées aux facteurs ESG en utilisant des données tierces de MSCI sur les controverses. Ces données ont été intégrées dans les processus de placement des équipes des stratégies fondamentales d'actions et des titres à revenu fixe à compter de 2025. Les gestionnaires de portefeuille de ces deux équipes sont avisés de toutes les importantes controverses liées aux facteurs ESG associées aux sociétés composant leurs portefeuilles et ils procèdent à des analyses pour résoudre les incidents jugés importants financièrement. Ils examinent tous les résultats qui en découlent et peuvent entamer un dialogue supplémentaire auprès des équipes de direction concernant ces enjeux.



MATRICE D'IMPORTANCE DES ENJEUX ESG

Les équipes des stratégies fondamentales d'actions et des titres à revenu fixe de CC&L ont mis au point à l'interne une matrice d'importance sectorielle afin de déterminer les sujets ESG les plus importants sur le plan financier pour chaque secteur du marché canadien. Le modèle a été mis au point en 2024 et intégré dans les processus de placement des équipes des stratégies fondamentales d'actions et des titres à revenu fixe à compter de 2025. La matrice a été créée au moyen de consultations avec des spécialistes sectoriels de ces deux équipes, aidés par des recherches ventesprovenant du côté vendeur (sell-side) et inspirés des meilleures pratiques des cadres de matérialité établis.

L'évaluation de l'importance sur le plan financier de chaque enjeu ESG au sein d'un secteur est effectuée, puis une note est accordée, laquelle reflète l'ampleur et la probabilité de l'incidence de cet enjeu. Lorsqu'un enjeu ESG est jugé important sur le plan financier pour un émetteur et ses activités, les équipes des stratégies fondamentales d'actions et des titres à revenu fixe de CC&L et l'équipe d'intendance et d'engagement du Groupe financier Connor, Clark & Lunn tiendront compte de l'enjeu dans leur analyse de placement ou leurs mesures d'intendance, si les équipes de placement jugent cela approprié.



INTENDANCE ET ENGAGEMENT

Le comité ESG de CC&L supervise un projet visant à améliorer l'approche de la société en matière d'engagement qui renforcera les activités d'engagement menées par les équipes de placement et l'équipe d'intendance et d'engagement du Groupe financier CC&L qui appuient le comité ESG et les équipes de placement de CC&L. Le projet permettra également à la société d'élargir sa vision d'engagement pour inclure les marchés mondiaux. Le projet est en cours en 2025.



DIVULGATION DES ÉMISSIONS

En 2024, CC&L a réalisé un projet visant à améliorer la communication de l'information à ses clients en intégrant les mesures des émissions de carbone dans ses rapports trimestriels. Dans le cadre de cette initiative, CC&L a dialogué avec des clients et des consultants et passé en revue les pratiques exemplaires et les méthodologies au sein du secteur afin de déterminer les mesures les plus appropriées. Depuis le troisième trimestre de 2024, les rapports trimestriels des portefeuilles d'actions (position acheteur uniquement) de CC&L incluent les émissions totales de carbone, l'empreinte carbone, l'intensité carbone et l'intensité carbone moyenne pondérée*.

Un projet visant à élargir ce cadre de divulgation afin d'inclure les portefeuilles de titres à revenu fixe de CC&L est en cours. Ce travail devrait être achevé plus tard cette année.

Veuillez noter que les données relatives aux émissions de carbone sont fournies à titre informatif uniquement, car ces indicateurs sont le résultat de notre approche d'investissement. Ces indicateurs ne modifient pas les objectifs d'investissement d'un fonds et ne limitent pas l'univers d'investissement du fonds, sauf dans les cas où ces indicateurs ont été explicitement intégrés dans le contrat d'un compte géré séparément.

Intégration des facteurs ESG

Nous croyons qu'il est préférable de comprendre et de gérer les répercussions potentielles des risques et des opportunités ESG au moyen de notre approche de placement plutôt que de se départir de placements ou d'exclure des sociétés de notre univers de placement.

Notre approche de l'intégration des facteurs ESG

Chez CC&L, les facteurs ESG importants sont intégrés dans les processus de placement de chaque équipe. Les équipes des stratégies fondamentales d'actions et des titres à revenu fixe de CC&L évaluent les enjeux ESG qui peuvent avoir une incidence importante sur les valorisations à l'intérieur de l'horizon de placement pertinent.

STRATÉGIES QUANTITATIVES D' ACTIONS

L'équipe des stratégies quantitatives d'actions intègre les pointages ESG de MSCI à titre de facteurs de risque systématique, ainsi qu'à titre de variables explicatives du risque propre aux actions, dans le processus de placement.

TITRES À REVENU FIXE

L'équipe des titres à revenu fixe tient compte des facteurs ESG dans son processus de placement en s'appuyant sur les recherches qu'elle réalise. L'équipe investit dans des obligations souveraines et provinciales du Canada pour lesquelles les risques ESG sont généralement inférieurs. Par conséquent, les recherches concernant les enjeux ESG effectuées par l'équipe portent surtout sur les sociétés émettrices et les répercussions potentielles que les facteurs ESG peuvent avoir sur leur capacité à rembourser des dettes. Lorsqu'un enjeu ESG important émerge dans l'horizon de placement prévu de l'équipe, l'équipe des titres à revenu fixe ajustera les prévisions d'écarts de crédit en conséquence.

STRATÉGIES FONDAMENTALES D' ACTIONS

L'équipe des stratégies fondamentales d'actions intègre les facteurs ESG à ses recherches au moyen d'une approche descendante et ascendante. D'un point de vue descendant, l'équipe tient compte des thèmes à long terme, y compris, mais sans s'y limiter, les changements climatiques, l'inégalité des revenus et les changements démographiques. L'équipe intègre ces points de vue dans ses recherches sur les actions spécifiques et dans portefeuille l'orientation de ses portefeuilles. Ces thèmes peuvent refléter des risques ou des occasions.

D'un point de vue ascendant, les recherches portant spécifiquement sur les sociétés effectuées par les gestionnaires de portefeuille tiennent compte de l'importance potentielle que peut avoir un enjeu ESG sur l'horizon temporel de placement de leurs prévisions. Un enjeu ESG peut représenter un risque ou une occasion, et l'équipe en tiendra compte dans ses prévisions financières et son analyse du cours cible, et/ou en fera part à l'équipe de direction.



Études de cas – Risques physiques liés au climat et feux de forêt

En 2024, les dommages assurés au Canada découlant de phénomènes météorologiques violents ont dépassé 8,5 milliards de dollars, dépassant le précédent record de 6 milliards de dollars établi en 2016. La fréquence et l'intensité grandissantes des feux de forêt au Canada pose une menace croissante à la continuité des activités et la stabilité financière des sociétés pétrolières et gazières, particulièrement celles dont les actifs sont concentrés dans des régions propices aux feux de forêt comme le nord de l'Alberta.

En mai et juin 2025, les vastes feux de forêt dans le nord de l'Alberta ont forcé de multiples fermetures par précaution et diminué la production de plusieurs installations de sables bitumineux, y compris celle d'actifs exploités par Suncor Énergie, Pétrolière Impériale et Syncrude Canada. L'on faisait état, au début de juin, que l'équivalent de plus de 344 000 barils de pétrole par jour provenant de la l'exploitation des sables bitumineux – approximativement 7 % de la production de pétrole brut du Canada – avait été retranché en raison d'évacuations liées aux feux de forêt, de pannes de courant et de préoccupations de sécurité. Même si les feux n'ont pas directement endommagé les infrastructures, la piètre qualité de l'air et les fermetures de routes ont entravé la logistique et l'accès des travailleurs. Ces feux de forêt représentent une manifestation de plus en plus fréquente du risque physique lié au climat, importante préoccupation environnementale pour les exploitants de sables bitumineux. Même si elles visent des actifs assurés ou sont, dans ce cas, temporaires, les disruptions répétées – surtout si elles sont très sévères ou prolongées – peuvent comprimer les marges et la fiabilité des activités, ce qui revêt de l'importance pour les investisseurs déjà prudents à l'égard des risques de transition et l'exposition au carbone à long terme. Le marché a réagi de façon modeste à cet événement précis. Toutefois, cette situation met de l'avant une vulnérabilité attribuable aux facteurs ESG qui pourrait au fil du temps creuser les écarts de taux, éroder les ratios de valorisation et accroître la volatilité, surtout si les assureurs augmentent leurs primes ou si les marchés des capitaux exigent une rémunération supérieure pour le risque lié aux événements. Étant donné la nature à très long terme de ce risque, les équipes des stratégies fondamentales d'actions et des titres à revenu fixe de CC&L n'ont pas révisé leurs prévisions, mais cette question fait l'objet d'une analyse continue de la part de ces équipes.



Études de cas – Considérations ESG associées à la thématique de l'intelligence artificielle (IA) générative

L'avancement et l'adoption rapides des technologies d'IA générative sont devenus un thème central des marchés boursiers, offrant un potentiel transformateur à l'échelle des secteurs. À titre d'investisseur à long terme, l'équipe des stratégies fondamentales d'actions de CC&L juge qu'il est essentiel d'évaluer ce thème rigoureusement du point de vue des facteurs ESG et de déterminer les occasions importantes et les risques émergents que l'IA pose pour les sociétés, les parties prenantes et l'économie en général.

OCCASIONS : infrastructures énergétiques, technologies propres et dépenses en immobilisations liées à l'IA

L'une des plus importantes conséquences de l'adoption de l'IA est son effet sur la demande d'électricité. L'Agence internationale de l'énergie (AIE) prévoit que la demande mondiale d'électricité va doubler d'ici 2050, ce qui sera en partie attribuable à la croissance de l'IA, à l'électrification du transport et au passage aux systèmes d'énergie propre. L'IA générative accélère cette trajectoire en raison de ses exigences computationnelles et énergétiques poussées, particulièrement pour la formation et le déploiement de modèles à grande échelle. Ce bond de la demande présente des facteurs favorables structurels à long terme pour plusieurs secteurs, y compris les services aux collectivités, l'industrie et le matériel technologique, ainsi que pour des marchandises clés comme l'uranium et le cuivre. Au Canada, nombre de sociétés publiques sont bien placées pour profiter des investissements en immobilisations liés à l'IA. Les portefeuilles de CC&L sont surpondérés en entreprises bien positionnées pour bénéficier des investissements liés à l'IA. L'équipe des stratégies fondamentales d'actions de CC&L reconnaît que nous en sommes encore aux premières étapes de cette tendance, qui offre d'importantes possibilités d'investissement et d'innovation.

RISQUES : gouvernance et surveillance de l'utilisation de l'IA

À mesure que l'IA générative s'ancre dans les activités de base des sociétés, elle apporte de nouvelles dimensions de risques liés à la surveillance. De plus en plus, les conseils d'administration des sociétés sont tenus de démontrer leur compétence dans la supervision des initiatives liées à l'IA, comme l'harmonisation stratégique et l'utilisation éthique. L'équipe des stratégies fondamentales d'actions de CC&L évalue si les sociétés ont mis en place des structures de gouvernance claires pour gérer les risques liés à l'IA, y compris la responsabilité pour l'utilisation des données, la transparence des modèles

et l'intégration aux cadres de gestion du risque en place. Les sociétés qui assurent une surveillance inadéquate peuvent être exposées à des risques réputationnels, réglementaires et opérationnels – particulièrement car l'intérêt du public et les attentes des parties prenantes continuent d'augmenter.

Dans le cadre de notre évaluation générale des risques d'entreprise, pour certains secteurs, le processus d'intégration ESG de l'équipe des stratégies fondamentales d'actions examine comment les entreprises préparent leurs équipes de direction et leurs structures de gouvernance afin de gérer de manière responsable l'IA, et si elles développent les capacités internes nécessaires pour soutenir une création de valeur durable à long terme.

RÉPERCUSSIONS ENVIRONNEMENTALES : en croissance mais toujours émergentes

L'empreinte environnementale de l'IA croît, car les centres de données deviennent de massifs consommateurs d'énergie. Certaines projections donnent à penser que les charges de travail liées à l'IA pourraient représenter près de la moitié de la consommation d'énergie des centres de données à l'échelle mondiale dans les années à venir.

Même si elle constitue toujours un risque émergent, la demande croissante pourrait mettre à rude épreuve les infrastructures énergétiques vieillissantes et accroître la dépendance à des sources d'énergie à fortes émissions.

L'équipe des stratégies fondamentales d'actions surveille de près comment les sociétés gèrent leurs besoins en énergie – particulièrement les sources d'énergie propre – et si elles divulguent le cycle de vie des émissions découlant de l'utilisation de l'IA. La reddition de comptes transparente quant aux émissions de carbone et les solutions de données efficaces énergétiquement gagneront en importance à mesure que l'adoption de l'IA évolue.

L'équipe des stratégies fondamentales d'actions reconnaît le profond potentiel de transformation des secteurs et des contextes de placement à long terme de l'IA générative. En même temps, nous intégrons activement les facteurs ESG – particulièrement la gouvernance et les externalités environnementales – dans notre évaluation des sociétés exposées à ce thème. En jumelant un point de vue prospectif de la formation de capital à une approche disciplinée quant au risque, nous cherchons à permettre aux portefeuilles de briller de façon durable à l'ère de l'IA tout en les arrimant aux principes d'intendance responsable.

Faits saillants du vote par procuration :

83 676

VOTES AU TOTAL

8 857

RENCONTRES AVEC LES SOCIÉTÉS

63

PAYS

18 %

DE VOTES CONTRE LA DIRECTION

1 797

RÉSOLUTIONS DES ACTIONNAIRES

Intendance et engagement

À CC&L, nous considérons l'intendance comme un élément important de notre approche de l'actionnariat actif. Elle nous permet de mieux comprendre les enjeux ESG importants, de promouvoir une plus grande transparence et divulgation, et de communiquer nos points de vue sur les meilleures pratiques.

L'intendance et l'engagement englobent nos interactions avec les sociétés, notamment les discussions sur les enjeux ESG lors de réunions avec la direction et/ou les membres du conseil d'administration, le vote par procuration et la participation à des initiatives collaboratives.

Notre comité ESG et nos équipes de placement sont soutenus par l'équipe d'intendance et d'engagement du Groupe financier CC&L, qui apporte son aide dans le cadre de l'engagement direct auprès des sociétés, des efforts de collaboration et des activités de vote par procuration.

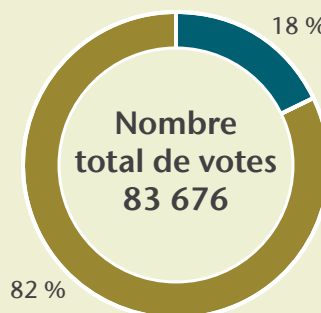
Vote par procuration*

Dans le cadre de son obligation fiduciaire envers ses clients, CC&L exerce ses droits de vote par procuration en temps opportun et dans l'intérêt supérieur de ses clients. Le principe fondamental de notre politique de vote par procuration est qu'une bonne gouvernance d'entreprise renforce la valeur à long terme pour les actionnaires.

CC&L vote par procuration conformément à sa politique personnalisée en matière de vote par procuration. Cette politique reflète son point de vue sur les meilleures pratiques en matière de gouvernance d'entreprise, entre autres, et guide les décisions de vote au sein de la société. Nous pouvons utiliser notre droit de vote comme un outil pour faire exprimer nos préoccupations quant à l'attention portée par les émetteurs aux risques ESG de nature financière. La politique de vote par procuration de CC&L est révisée chaque année et modifiée si nécessaire afin de refléter l'évolution des normes et des meilleures pratiques du secteur.

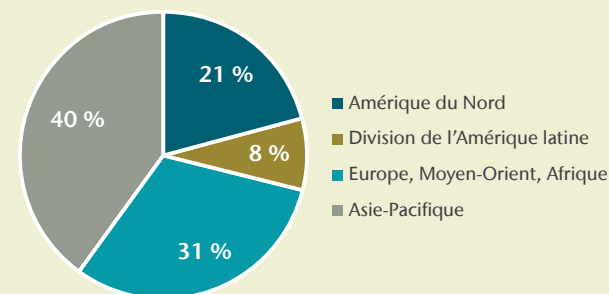
Au cours de l'année dernière, CC&L a exercé 83 676 votes, s'opposant à la direction dans 18 % des cas.

Figure 2 : Total des votes par procuration



■ Votes contre la direction ■ Votes en faveur de la direction

Figure 3 : Total par région des votes par procuration



*À moins d'indication contraire, les données de la section « Vote par procuration » sont pour la période du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025.
Source : Institutional Shareholder Services Inc. (ISS)

Le tableau 1 présente un résumé des activités de vote par procuration de CC&L entre le 1^{er} juillet 2024 et le 30 juin 2025, pour toutes les propositions sur lesquelles nous étions habilités à voter.

Tableau 1 – Votes contre la direction et ISS par catégorie de proposition

Catégorie de proposition	Votes contre la direction	% des votes contre la direction	Votes contre ISS*	% des votes contre ISS	Nombre total de propositions
Liée avec l'audit	1 621	32 %	1 532	31 %	5 009
Capitalisation	966	17 %	2	0 %	5 549
Statuts de la société	313	14 %	0	0 %	2 228
Rémunération	2 061	21 %	8	0 %	9 999
Gouvernance d'entreprise	39	62 %	1	2 %	63
Élection des administrateurs	7 840	21 %	4 575	12 %	37 491
Liée aux administrateurs	739	10 %	123	2 %	7 292
Stratégies mixtes E et S	11	6 %	9	5 %	192
Environnement	90	65 %	80	58 %	138
Divers	79	15 %	4	1 %	526
Fonds communs de placement	0	0 %	0	0 %	3
Activités non courantes	184	10 %	1	0 %	1 886
Activités courantes	521	5 %	76	1 %	10 999
Social	105	32 %	65	20 %	326
Opérations stratégiques	302	20 %	2	0 %	1 512
Liée à une prise de contrôle	58	13 %	0	0 %	463
Total	14 929	18 %	6 478	8 %	83 676

* Les votes contre l'ISS indiquent où la politique personnalisée de CC&L s'est écartée de la politique de vote de référence d'ISS.





Afin de prendre des décisions de placement plus éclairées et de mieux évaluer l'exposition des émetteurs aux risques climatiques et aux occasions connexes, CC&L encourage une meilleure divulgation des renseignements liés au climat par le biais de ses activités d'actionnariat actif. Comme le montre la figure 4, CC&L a voté contre plus de 800 résolutions au cours de l'année dernière en raison de ces facteurs.

Au cours de la période considérée, CC&L a voté sur 1 797 propositions d'actionnaires, y compris 118 résolutions environnementales, 118 résolutions sociales et 1 468 résolutions de gouvernance, dont 93 couvrant plusieurs piliers ESG. CC&L a soutenu 58 % des propositions d'actionnaires sur lesquelles elle était habilitée à voter. La figure 5 ci-dessous présente la répartition des propositions d'actionnaires soutenues par CC&L par pilier ESG. En outre, pour la période considérée, CC&L a constaté une baisse de 19 % du nombre de propositions déposées par les actionnaires sur lesquelles elle était habilitée à voter par rapport à l'année précédente. Cette tendance est conforme à celle observée dans le secteur, qui enregistre une baisse du nombre de résolutions déposées par les actionnaires.

Figure 4 : Votes contre la direction en raison des évaluations du risque climatique

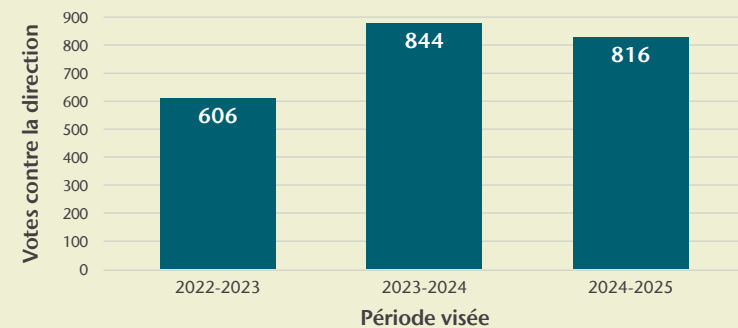
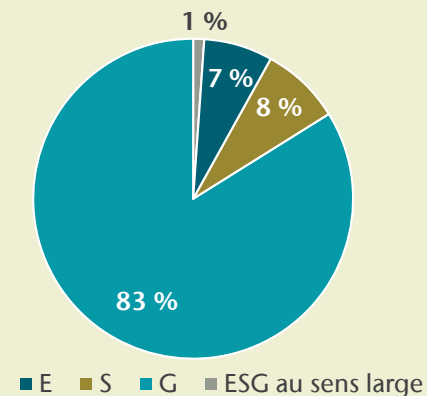


Figure 5 : Propositions parrainées par les actionnaires soutenues par pilier ESG



Études de cas sur le vote par procuration



DIVULGATION DE L'INFORMATION SUR LE CLIMAT

En septembre 2024, CC&L a soutenu deux résolutions déposées par les actionnaires à l'assemblée générale annuelle d'un opérateur de magasins de proximité canadien, dont les deux résolutions visaient à améliorer la divulgation d'informations environnementales. La première résolution appelait à une plus grande transparence dans les plans de l'entreprise visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES). CC&L l'a soutenue, estimant qu'une meilleure divulgation permettrait aux investisseurs d'évaluer plus efficacement la gestion des risques liés au climat. La deuxième résolution demandait la publication d'un plan de décarbonation. Le soutien de CC&L reflétait l'idée qu'une transparence accrue renforcerait la cohérence entre les engagements climatiques déclarés par la société et ses pratiques réelles, tout en améliorant la compréhension par les actionnaires de la supervision des risques climatiques. Bien qu'aucune des deux résolutions n'ait été adoptée, elles ont respectivement obtenu un soutien de 17 % et de 6,4 % des actionnaires.



DIVULGATIONS SUR L'UTILISATION RESPONSABLE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

En décembre 2024, CC&L a soutenu plusieurs propositions d'actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle d'un important conglomerat technologique américain. Ces propositions portaient sur des enjeux clés liés à l'utilisation éthique de l'intelligence artificielle, aux droits de la personne et à la responsabilité des sociétés. Elles demandaient notamment une transparence accrue dans plusieurs domaines, dont l'utilisation de l'IA dans le secteur pétrolier et gazier, la gestion des risques liés à la désinformation ainsi que les activités de la société dans des pays présentant des préoccupations majeures en matière de droits de la personne. Le soutien de CC&L reflétait son engagement envers une meilleure divulgation et une supervision renforcée dans des domaines comportant des risques réputationnels, opérationnels et éthiques. Bien qu'aucune des propositions n'ait été adoptée, elles ont obtenu des niveaux de soutien significatifs de la part des actionnaires, ce qui souligne l'intérêt croissant des investisseurs pour ces enjeux.



GESTION DES DROITS DE LA PERSONNE DANS LES CHÂÎNES D'APPROVISIONNEMENT MONDIALES

En septembre 2024, CC&L a soutenu une proposition d'actionnaire lors de l'assemblée générale annuelle d'une multinationale américaine spécialisée dans les chaussures et vêtements de sport. La proposition demandait à la société de publier un rapport sur les effets de l'adoption de principes de responsabilité dirigés par les travailleurs et du soutien à des accords contraignants dans le cadre de ses approvisionnements en provenance de pays à haut risque. CC&L a soutenu la résolution, car elle estimait qu'une divulgation supplémentaire offrirait aux actionnaires des informations précieuses sur l'efficacité des politiques de la société en matière de droits de la personne dans ces régions, et permettrait d'évaluer si la société gère efficacement les occasions et les risques liés à sa chaîne d'approvisionnement mondiale. De plus, ce niveau de transparence pourrait aider la société à déterminer et à atténuer les risques opérationnels susceptibles d'avoir une incidence sur la valeur actionnariale à long terme.



RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

En mai 2025, CC&L a voté contre l'élection d'un administrateur lors de l'assemblée générale annuelle d'une société canadienne de services de communication. La résolution proposait la réélection d'un ancien administrateur et membre du comité de rémunération. CC&L a refusé de soutenir cette proposition en raison de préoccupations liées à la rémunération des dirigeants et à la performance de la société. Ces préoccupations incluaient des augmentations significatives de la rémunération totale de l'ancien PDG, notamment le versement maximal de primes et une indemnité de départ substantielle. De plus, l'augmentation proposée de la réserve d'actions pour le régime d'intéressement global de la société a suscité des inquiétudes quant à l'octroi excessif d'actions et à la dilution potentielle des actionnaires. Ces pratiques ne sont pas conformes aux meilleures pratiques du marché canadien.

Engagement

Les principaux objectifs des activités d'engagement de CC&L sont d'améliorer et de protéger le rendement à long terme ajusté au risque de nos portefeuilles ainsi que d'améliorer la disponibilité des renseignements divulgués et utiles à la prise de décision pour les investisseurs. À ce titre, l'engagement constitue un élément essentiel de notre approche d'actionnariat actif. Il nous offre l'occasion d'approfondir notre compréhension des enjeux ESG importants, de promouvoir une plus grande transparence et une meilleure divulgation des renseignements, et de communiquer nos points de vue et nos opinions sur les meilleures pratiques en la matière.

Les interactions avec les sociétés dans le cadre de l'engagement comprennent des réunions avec la direction, des dialogues avec les sociétés et des initiatives collaboratives.

ENGAGEMENT DIRECT

Les équipes des stratégies fondamentales d'actions et de titres à revenu fixe de CC&L collaborent directement avec la direction des sociétés dans lesquelles elles investissent dans le cadre de leur approche de recherche en matière de placement. Les enjeux ESG jugés importants dans l'horizon de placement des équipes feront partie intégrante de ces discussions.

Lorsqu'un enjeu ESG important présente une nature à plus long terme, généralement en dehors de l'horizon de placement, l'équipe d'intendance et d'engagement engagera de manière proactive le dialogue avec les sociétés du

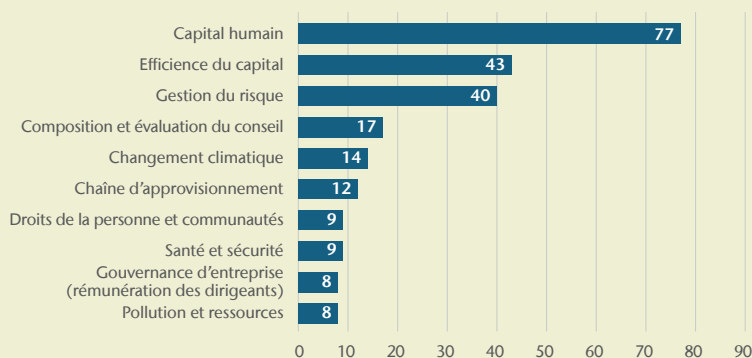
portefeuille, en collaboration avec les gestionnaires de portefeuille. CC&L peut soulever des enjeux auprès de la direction lorsque des risques ESG importants ont été relevés dans une société du portefeuille, lorsqu'une controverse ESG majeure a été déterminée et/ou lorsque les opinions de CC&L concernant un vote par procuration diffèrent de celles de la direction.

De plus, les équipes des stratégies fondamentales d'actions et de titres à revenu fixe de CC&L collaborent avec l'équipe d'intendance et d'engagement afin d'élaborer une liste annuelle des sociétés à cibler dans le cadre de leurs activités d'engagement. Ces sociétés sont sélectionnées sur la base d'une analyse quantitative et qualitative, qui comprend une évaluation de leur exposition aux risques et occasions ESG, de leur rendement ESG, de la gravité des incidents ou controverses ESG ainsi que d'autres considérations globales.

Dans chaque situation, les objectifs d'engagement sont clairement établis, et les résultats ainsi que les mesures de suivi font l'objet d'un suivi structuré.

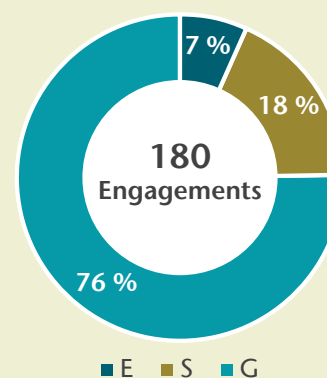
Au cours de la période de référence, les équipes des stratégies fondamentales d'actions et de titres à revenu fixe de CC&L, ainsi que l'équipe d'intendance et d'engagement, ont mené 180 activités d'engagement auprès de 133 émetteurs, au cours desquelles des enjeux ESG ont été abordés. La figure 6 met en évidence les sujets les plus fréquemment discutés lors de ces échanges, à l'exclusion des thèmes liés à l'assemblée générale annuelle des sociétés. La figure 7 présente les activités d'engagement de CC&L réparties selon les piliers ESG.

Figure 6 : 10 principaux thèmes d'engagement



*Source : Gestion de placements Connor, Clark & Lunn Ltée.

Figure 7 : Répartition des engagements par pilier ESG



*Source : Gestion de placements Connor, Clark & Lunn Ltée.
Les nombres étant arrondis, le total peut ne pas correspondre à 100 %.

Exemples d'engagement



GESTION DU CAPITAL HUMAIN ET GOUVERNANCE : En janvier 2025, CC&L a engagé un dialogue avec une société canadienne de services-conseils en construction et en ingénierie, portant sur des enjeux liés à la gestion du capital humain et à la gouvernance. À la suite d'un examen des politiques de la société, CC&L a exprimé des préoccupations concernant les indicateurs de performance externes liés au capital humain. En réponse, la société a réaffirmé sa réputation en matière d'attraction de talents de haut niveau et a souligné que 2024 avait été sa meilleure année en termes de rétention des employés. Sur le plan de la gouvernance, la société a expliqué comment les indicateurs ESG ont été intégrés à la rémunération des dirigeants par le biais d'un multiplicateur stratégique, et a reconnu l'existence de lacunes dans la formation à l'éthique destinée aux sous-traitants et aux employés à temps partiel. La société a présenté ses plans pour remédier à ces préoccupations. À la suite de ces échanges, CC&L prévoit de suivre les progrès de la société dans ces domaines en amont de ses divulgations annuelles de 2025.



DIVULGATIONS LIÉES AU CLIMAT : Dans le cadre de son programme élargi d'engagement axé sur les enjeux ESG en 2024, CC&L a rencontré, en novembre 2024, une société canadienne spécialisée dans l'exploration et la production de pétrole et de gaz. CC&L a demandé à la société si elle envisageait d'adopter un objectif de carboneutralité à long terme, de divulguer les émissions importantes de portée 3 et d'améliorer la mesure ainsi que la divulgation de ses impacts environnementaux liés à la biodiversité. La société a fait le point sur ses progrès en matière de développement durable, en indiquant qu'elle avait déjà atteint ses objectifs de réduction des émissions de portée 1 et 2 pour 2025, et qu'elle s'attendait à faire de même pour ses objectifs liés à l'eau et aux terres. Toutefois, elle a évoqué un contexte réglementaire peu favorable et une incertitude entourant le projet de loi C-59 ainsi que des risques d'écoblanchiment, notamment les obstacles à l'établissement d'un objectif d'émissions à long terme. Bien que le conseil d'administration ait choisi de ne pas divulguer publiquement les émissions de portée 3, la société a confirmé qu'elles avaient été mesurées et vérifiées, et qu'elle était prête à les publier si la réglementation l'exigeait. La société a également mis en avant ses initiatives en cours en matière de biodiversité ainsi que ses projets visant à renforcer la communication et la définition d'objectifs dans ce domaine. CC&L a salué les progrès réalisés par la société en matière de réduction des émissions, tout en reconnaissant les défis réglementaires auxquels elle est confrontée. CC&L a également encouragé la divulgation des émissions de portée 3 ainsi que l'adoption d'un système de gestion environnementale certifié ISO.



DROITS ET COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES : En juin 2025, CC&L a engagé un dialogue avec un exploitant canadien d'actifs d'énergie renouvelable dans le cadre de son processus de suivi des controverses ESG, afin d'aborder des préoccupations liées à la gestion des risques concernant les droits des peuples autochtones, les passifs liés aux actifs plus anciens et les pratiques de gouvernance, notamment en lien avec un litige en cours impliquant une communauté locale des Premières Nations. Au cours des discussions, bien que la société ait reconnu les risques liés à sa réputation et à ses relations avec les parties prenantes, elle a réaffirmé la validité juridique de son acquisition d'actifs, affirmant que l'obligation de consultation incombait à la Couronne. En outre, la société a détaillé les progrès significatifs réalisés en matière de diligence raisonnable ESG, notamment la supervision au niveau du conseil d'administration, les évaluations intégrées des droits de la personne et les mécanismes améliorés de traitement des griefs. Bien que la société ait exprimé son adhésion aux principes du consentement libre, préalable et éclairé (CLPE), elle a souligné la difficulté de formaliser un engagement mondial en raison des définitions variables de ce concept. CC&L a encouragé la société à élargir les modèles de participation autochtone au capital, à améliorer la divulgation des résultats des démarches d'engagement et à renforcer davantage la transparence et la reddition de comptes.



DROITS DE LA PERSONNE ET COMMUNAUTÉS : En juin 2025, CC&L a engagé un dialogue avec une société minière canadienne afin de discuter des droits de la personne et des pratiques de réinstallation dans le cadre de l'un de ses projets situés dans la ceinture de cuivre en Afrique centrale, à la suite de préoccupations soulevées par des rapports de la société civile et le processus de surveillance des controverses de MSCI. La société minière a présenté ses efforts visant à renforcer la responsabilité, notamment par la nomination d'agents de traitement des griefs à temps plein, d'un conseiller indépendant en moyens de subsistance ainsi que par la réalisation d'examen externes menés par des cabinets de conseil ESG indépendants, lesquels n'ont révélé aucune incidence négative. La société a mis en avant ses progrès en matière de résolution des griefs, d'investissements dans les infrastructures ainsi que sa nouvelle stratégie de 25 ans en faveur des droits de la personne, qui couvre la sécurité, l'égalité des sexes, l'approvisionnement responsable et la réinstallation. CC&L a néanmoins encouragé la société à améliorer la transparence de ses évaluations indépendantes en matière de droits de la personne et continuera à surveiller l'efficacité des mécanismes de consultation des parties prenantes et de traitement des griefs mis en place par la société, compte tenu des réinstallations en cours et du risque réputationnel associé.



GOUVERNANCE D'ENTREPRISE ET STRUCTURE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : En décembre 2024, CC&L a rencontré les membres du conseil d'administration d'un assureur canadien dans le cadre du programme d'engagement des actionnaires hors saison de la société. Les discussions ont porté sur la structure du conseil d'administration, la rémunération des dirigeants, la planification de la relève, la sélection des auditeurs et les pratiques ESG. La société a mis en avant ses initiatives au cours de l'année écoulée, notamment une stratégie de rémunération des dirigeants jugée en phase avec les intérêts des actionnaires. CC&L a également abordé la question de la durée du mandat des auditeurs de la société. La société a souligné la solidité de son processus d'appel d'offres pour l'audit et le fait que la décision de renouvellement du mandat repose uniquement sur des critères de qualité de l'audit et d'indépendance interne. De plus, CC&L s'est enquis de la surveillance exercée par le conseil d'administration sur l'éthique commerciale à la lumière des controverses antérieures et a encouragé une plus grande transparence. L'assureur a répondu en détaillant ses pratiques de gouvernance, telles que les mises à jour régulières lors des réunions du conseil d'administration, les rapports de conformité et la nomination d'un responsable du signalement des irrégularités au niveau du conseil d'administration. CC&L continuera à suivre les progrès réalisés par la société dans ces domaines jusqu'à la tenue de son assemblée annuelle.

Collaboration

CC&L participe à des démarches collaboratives et à des initiatives avec des investisseurs partageant les mêmes valeurs, des associations sectorielles et des groupes de défense afin de mutualiser les ressources et de s'exprimer d'une voix plus forte et unifiée.

Notre participation à ces groupes nous permet d'échanger des connaissances avec nos pairs, de discuter des meilleures pratiques et des défis à relever, et de communiquer aux sociétés et/ou aux décideurs politiques nos attentes communes.



ENGAGEMENT CLIMATIQUE CANADA

En 2021, CC&L est devenue un participant fondateur d'Engagement climatique Canada (ECC) en tant que membre du Groupe financier Connor, Clark & Lunn. Il s'agit d'une initiative de collaboration canadienne menée par le secteur de la finance et mise en place pour favoriser le dialogue entre le milieu financier et les sociétés canadiennes sur les risques et les occasions liés au climat et sur la transition vers une économie carboneutre. À titre de membre d'ECC, CC&L a participé activement à des interventions collaboratives auprès de Cenovus Energy et de Methanex Corporation en 2024. Pour plus de détails sur ces discussions, voir ci-dessous.

Cenovus Energy Inc. : En août 2024, CC&L a engagé un dialogue avec Cenovus (CVE) à titre de membre d'ECC afin d'obtenir des précisions sur la position de Cenovus à l'égard du projet de loi C-59 et sur son échéancier de publication de l'information climatique qu'elle avait récemment retirée de son site Web en réponse au projet de loi. Cenovus a expliqué qu'elle avait été contrainte de retirer l'information environnementale de son site Web et de retarder la publication de son rapport sur le développement durable 2023 en raison de préoccupations juridiques liées au projet de loi et qu'elle ne prévoyait pas de publier cette information avant d'avoir reçu de nouvelles directives du Bureau de la concurrence à ce sujet à l'issue de sa consultation. Cenovus nous a assuré que son approche environnementale et ses initiatives internes n'avaient pas changé, qu'elle participait à la consultation du Bureau de la concurrence sur le projet de loi et qu'elle continuait de communiquer tous les renseignements requis par la loi. Cenovus a indiqué que des précisions supplémentaires sur le champ d'application du projet de loi et sur sa conformité avec les exigences juridiques provinciales réduiraient l'incertitude liée à la communication de l'information. Le groupe d'ECC a compris la situation difficile dans laquelle se trouvent les émetteurs tels que Cenovus, mais a réitéré l'importance pour les investisseurs de disposer d'information environnementale utile à la prise de décision. Le groupe d'ECC a exprimé son souhait que Cenovus publie l'intégralité de son information environnementale une fois que le Bureau de la concurrence aura publié ses nouvelles directives et a accepté de faire un suivi auprès de l'entreprise plus tard dans l'année afin de vérifier les progrès réalisés.

Methanex Corporation : En octobre 2024, CC&L a engagé le un dialogue avec Methanex Corporation (MX), un producteur de méthanol établi au Canada. Les objectifs de ce dialogue étaient d'encourager Methanex à fixer une cible à long terme de réduction des émissions de GES, à adopter une stratégie crédible de décarbonisation et à communiquer les détails de son engagement en matière de politique publique sur le climat. Methanex a fait part des progrès accomplis en vue de l'atteinte de sa cible de réduction des émissions de GES pour 2030, mais a souligné que l'absence d'un contexte politique favorable constituait un obstacle majeur à la fixation d'une cible à plus long terme. En ce qui concerne sa stratégie de décarbonisation, Methanex a fait le point sur son projet en cours de captage, d'utilisation et de stockage du carbone (CUSC) à son usine de Medicine Hat, en Alberta, ainsi que sur l'expansion de son équipe responsable des solutions à faible émission de carbone et a présenté plusieurs possibilités de production de méthanol à faible émission de carbone. Pour ce qui est de l'engagement en matière de politiques publiques, Methanex a présenté certaines des initiatives récentes menées par ses associations professionnelles, notamment le Methanol Institute et l'Association canadienne de l'industrie de la chimie (ACIC). Le groupe d'ECC a encouragé Methanex à communiquer davantage d'information sur ses associations professionnelles et ses activités de lobbying. CC&L a fait un suivi auprès de Methanex afin de partager des ressources liées à la communication de pratiques exemplaires en matière d'émissions de portée 3 et de lobbying climatique. CC&L continuera de surveiller les progrès de Methanex sur les questions soulevées et envisage d'organiser une rencontre de suivi avec ECC en 2025.

COALITION CANADIENNE POUR UNE BONNE GOUVERNANCE

CC&L défend les bonnes pratiques de gouvernance à l'échelle mondiale et est heureuse d'être membre fondateur de la Coalition canadienne pour une bonne gouvernance (CCGG). Les membres de la CCGG gèrent un actif combiné d'environ 6 billions de dollars pour représenter de façon cohérente les investisseurs sur les questions de gouvernance d'entreprise liées aux émetteurs publics canadiens. Voici deux exemples d'initiatives de la CCGG auxquelles CC&L a participé :

Réponse de la CCGG à la consultation du Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité : En juin 2024, CC&L a appuyé une réponse de la CCGG au Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité (CCNID). Il s'agissait de la consultation du CCNID sur les Normes canadiennes d'information sur la durabilité, concernant l'adoption au Canada des normes IFRS de divulgation sur le développement durable du Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité (ISSB), qui comprennent la communication d'information sur les risques et les occasions liés à la durabilité.

Réponse de la CCGG concernant les dispositions relatives à l'écoblanchiment : À la suite des nouvelles dispositions ajoutées à la Loi sur la concurrence au Canada visant l'écoblanchiment en juin 2024, le Bureau de la concurrence a lancé une consultation publique afin d'orienter ses lignes directrices d'application pour les nouvelles dispositions sur l'écoblanchiment dans le projet de loi C-59. En septembre 2024, CC&L a soumis ses commentaires à la CCGG et aux PIR, qui ont tous les deux répondu à la consultation publique du Bureau de la concurrence au nom de leurs membres. CC&L a soumis ses commentaires à l'appui des mesures visant à décourager et à prévenir l'écoblanchiment et a accueilli favorablement les précisions et les directives supplémentaires fournies par le Bureau de la concurrence concernant les méthodes appropriées de justification, les régimes de communication d'information contradictoire et l'utilisation de mises en garde. Une copie des consultations avec la CCGG et les PIR est disponible sur leur site Web.

PRINCIPES POUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

En 2015, CC&L est devenue signataire des PIR des Nations Unies. En tant que signataire, CC&L s'est engagée à respecter les six principes et à rendre compte de façon transparente de ses activités ESG conformément au cadre de présentation de l'information des PIR.

CC&L a achevé le cadre de présentation de l'information des PIR 2025, qui comprend les points forts de ses initiatives en matière d'IR à partir de 2024. Les résultats de l'évaluation des PIR devraient être disponibles plus tard en 2025.

INTERNATIONAL CORPORATE GOVERNANCE NETWORK

En juillet 2019, CC&L est devenue un partenaire de l'International Corporate Governance Network (ICGN). Cette adhésion s'inscrit dans le cadre de son affiliation avec le GF CC&L et complète la participation active de CC&L à la CCGG.

GROUPE DE TRAVAIL SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE RELATIVE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

En juin 2021, CC&L a appuyé les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GTIFCC)*. Ce faisant, CC&L encourage activement les sociétés détenues à intégrer les recommandations du GTIFCC dans leurs déclarations futures.

* Le GTIFCC a été dissous en 2023, après avoir été intégré aux normes ISSB de l'IFRS. Cependant, ses recommandations en matière de communication d'information climatique sont toujours largement utilisées pour la présentation des rapports.

CC&L est un membre bienfaiteur de l'Association pour l'investissement responsable (AIR) grâce à son affiliation avec le GF CC&L, qui est membre de cette association.



Responsabilité sociale d'entreprise

En tant qu'entreprise, Le Groupe financier CC&L a à cœur d'être une société citoyenne responsable et s'efforce d'avoir une incidence positive sur les collectivités où nous vivons et travaillons. Nous reconnaissons que nos pratiques commerciales doivent tenir compte de leur incidence sur notre milieu de travail, notre collectivité et la société. De plus, par l'intermédiaire de la Fondation CC&L, nous nous concentrons sur des initiatives philanthropiques et bénévoles.

Vous trouverez ci-dessous un résumé de certaines des initiatives entreprises par CC&L Financial Group au cours des 12 derniers mois.

CULTURE D'INCLUSION À GROUPE FINANCIER CC&L

Pour nous assurer que nos employés ont un sentiment d'appartenance, nous nous efforçons de favoriser une culture qui unit des gens de milieux et de points de vue divers, dans un environnement où chacun a la possibilité de réussir sur les plans personnel et professionnel.

Au cours des 12 derniers mois, nous avons mis l'accent sur l'éducation, la communication et les activités afin de promouvoir une culture d'inclusion, de célébration et d'apprentissage tout au long de l'année. En voici quelques exemples :

- Célébration du Mois de l'histoire des Noirs, du Nouvel An lunaire, de la Journée internationale des femmes, du Mois de la fierté LGBTQ2S+ et de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation.
- Promotion du cours Les quatre saisons de la réconciliation à l'échelle de l'entreprise qui décrit les fondements de la relation entre le Canada et les peuples autochtones et encourage de nouveaux rapports grâce à l'éducation.
- Communication et encouragement à la participation volontaire au projet de collecte de données démographiques. Environ 50 % de nos employés de CC&L Financial Group ont répondu au sondage.

- Mise à jour de notre sondage sur l'engagement des employés afin de commencer à lier les données des employés tout en garantissant l'anonymat des réponses. Cette approche nous permettra de mieux évaluer la façon dont différents groupes perçoivent leur expérience professionnelle au sein de notre entreprise.
- CC&L poursuit également son initiative Leadership au féminin, un comité volontaire qui se consacre à cerner les causes fondamentales des disparités de leadership fondé sur le sexe qui existe dans le secteur financier, tant au sein de notre entreprise que dans l'ensemble du secteur. Le comité a pour mission de proposer des solutions concrètes afin de combler ces disparités.

De plus, des initiatives en cours axées sur la culture d'entreprise ont été mises en place, dont bon nombre découlent de l'initiative Leadership au féminin, ce qui témoigne du fait que ces activités profiteront non seulement aux femmes, mais aussi à l'ensemble du personnel. Parmi les points marquants récents, on peut citer les suivants :

- **Intégration de la rétroaction en temps réel :** Tous les employés ont participé à une formation dispensée par un tiers sur la manière de donner et de recevoir de la rétroaction.

- **Perfectionnement professionnel** : Nous avons mis en place un programme de perfectionnement professionnel à l'échelle de l'entreprise, qui comprend un séminaire annuel sur la transparence en matière de rémunération, une formation en leadership et une formation ciblée destinée aux gestionnaires afin de favoriser l'intégration des pratiques de perfectionnement au sein des équipes.
- **Bonification des ressources en matière de congé parental** : Nous avons mis en place un cadre normalisé pour guider les employés et les gestionnaires tout au long du processus de congé ainsi qu'un accès à des services d'accompagnement externes et une politique améliorée qui prévoit des prestations complémentaires pour tous les employés qui attendent un enfant.

INTENDANCE ENVIRONNEMENTALE À GROUPE FINANCIER CC&L

Nous croyons que nos actions peuvent contribuer à la vitalité de notre environnement, et nous nous engageons à entreprendre des initiatives qui soutiennent l'intendance environnementale continue.

Au cours des 12 derniers mois, le comité des pratiques commerciales durables sur le plan environnemental s'est concentré sur les initiatives suivantes :

- Poursuite des activités de mesure et de surveillance des émissions de GES générées par nos activités commerciales.
- Poursuite de la surveillance des développements liés aux initiatives de collaboration.

- Transmission de l'information sur les pratiques de durabilité de nos principaux partenaires de voyage afin que les gens puissent en tenir compte dans leurs choix de voyage.
- Transmission de l'information sur les solutions de transport à faibles émissions et centralisation de l'information sur les services offerts au bureau afin de sensibiliser les gens aux options respectueuses de l'environnement.
- Organisation d'activités et diffusion de circulaires de communication visant à promouvoir une culture de conscience environnementale, telles que le face-à-face sur l'empreinte carbone personnelle pendant le Mois de la Terre et la semaine du vélo au travail.
- Poursuite de l'élaboration d'une stratégie de réduction des déchets papier liés aux reçus de confirmation des transactions et aux autres documents fournis par des partenaires et fournisseurs tiers.

Par ailleurs, des considérations liées à la responsabilité sociale d'entreprise ont été prises en compte dans la conception de nos nouveaux locaux à Vancouver afin de promouvoir un milieu de travail sain, inclusif et respectueux de l'environnement.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE À GROUPE FINANCIER CC&L

Nous croyons que la santé et le bien-être des personnes qui travaillent chez CC&L sont essentiels au maintien de notre rendement collectif. Nous nous engageons à mettre en œuvre des initiatives qui favorisent un environnement de travail sain et sécuritaire au sein d'une culture où tout le monde se sent en sécurité et soutenu.

Au cours des 12 derniers mois, le comité de la santé et du bien-être s'est concentré sur les initiatives suivantes :

- Nous avons organisé le Mois de la santé et du bien-être, qui comprenait des ateliers sur des sujets comme « le pouvoir d'accepter l'échec » et « les bienfaits de la méditation ». De plus, nous avons organisé un défi de mise en forme à l'échelle de l'entreprise, dans le cadre duquel les participants ont collectivement parcouru plus de 23 millions de pas, soit 16 895 kilomètres. Ce défi a été un excellent moyen de motiver les employés de CC&L à faire de l'exercice.
- Nous avons participé pour la première fois à la course Terry Fox à l'échelle nationale, avec plus de 100 participants enthousiastes. Grâce à leurs efforts, nous avons recueilli plus de 31 000 \$ pour la recherche sur le cancer, y compris un généreux don de contrepartie de la Fondation CC&L.
- Nous avons fait la promotion du Mois de la santé mentale en invitant des experts à venir nous expliquer comment gérer le stress, parler de santé mentale et être à l'écoute de notre corps afin de relier notre santé mentale et physique, à travers divers ateliers en personne et en ligne.
- Nous avons soutenu plusieurs activités liées à la santé et au bien-être organisées par les employés, notamment en appuyant les équipes de participants au tournoi de basketball de bienfaisance Bay Street Hoops ainsi qu'à l'événement Ontario Ride to Conquer Cancer.

FONDATION CONNOR, CLARK & LUNN

Nous visons à enrichir les collectivités dans lesquelles nous vivons et travaillons en créant des occasions de philanthropie et de bénévolat par l'intermédiaire du Groupe financier CC&L et de ses sociétés affiliées afin de soutenir des causes qui sont importantes pour nos clients, nos employés, nos partenaires et nos parties prenantes.

La Fondation CC&L apporte son aide à un large éventail d'organisations qui mettent l'accent sur la promotion d'un meilleur environnement, l'amélioration de l'éducation, l'avancement des sciences et de la médecine, la création de communautés plus fortes et l'encouragement des arts. Au cours des 12 derniers mois, la Fondation CC&L a soutenu plusieurs occasions de philanthropie et de bénévolat, notamment les suivantes :

- Nous avons participé au Grand Défi Pierre Lavoie, une course de vélo en équipe de 1 000 km au Québec, une initiative de collecte de fonds qui vise à promouvoir des habitudes de vie saines chez les jeunes et à soutenir la recherche sur les maladies héréditaires orphelines.
- Nous avons apporté notre soutien, par l'intermédiaire de la Croix-Rouge canadienne et de la Jasper Community Team Society, aux personnes touchées par les incendies de forêt en Alberta.
- Nous avons organisé une campagne de la Semaine des dons dirigée par les employés, qui est axée sur le renforcement des collectivités, la réduction de la pauvreté et la lutte contre l'insécurité alimentaire. Cette initiative a soutenu des partenaires communautaires du GF CC&L, y compris Centraide. À l'échelle de l'entreprise, la campagne a permis de recueillir près de 8 millions de dollars en plus de 20 ans.
- Nous avons pris un engagement pluriannuel envers la BC Children's Hospital Foundation dans le cadre du programme Heart Centre afin d'acheter de l'équipement médical essentiel pour soutenir les enfants de la province qui sont victimes de blessures ou de maladies graves.
- Nous avons participé à la course CanSupport Dragon Boat afin de faire de la sensibilisation et de lever des fonds pour la Fondation du cancer des Cèdres, qui vise à améliorer la qualité de vie des patients atteints de cancer et à soutenir des initiatives de recherche fondamentale.
- Nous avons aidé des étudiants grâce à des bourses d'études, notamment dans le cadre des programmes Women in Finance de l'Université Concordia et de l'Université Carleton, du programme Bâtir un avenir meilleur d'Inspire, de l'Association nationale des étudiant(e)s handicapé(e)s au niveau postsecondaire et de l'Onion Lake Education Trust Fund.
- Nous avons organisé une collecte de fonds interne pour soutenir l'inclusion et la solidarité pendant le Mois des fiertés, les dons étant versés à Rainbow Railroad.
- Nous avons participé à une campagne pancanadienne de collecte de sang en partenariat avec la Société canadienne du sang.
- Nous avons apporté notre soutien au Fonds Kapwa Strong de Centraide Colombie-Britannique, mis en place pour apporter une aide immédiate et à long terme aux personnes directement touchées par les événements tragiques survenus lors du festival Lapu Lapu, le 26 avril 2025.







CONNOR, CLARK  LUNN
GESTION DE PLACEMENTS

